



Établir une vision à long terme pour le logement au Canada

Stratégie nationale sur le logement au Canada

#ParlonsLogement

Par le Mouvement pour mettre fin à l'itinérance à Montréal
Montréal, octobre 2016

MMFIM

Mouvement pour mettre fin
à l'itinérance à Montréal

www.mmfim.ca

L'honorable Jean-Yves Duclos
Ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social
Chambre des communes
K1A 0A6, Ottawa (Ontario)
Canada

Monsieur le Ministre,

En juin dernier, vous avez officiellement lancé les consultations qui conduiront votre gouvernement à définir une nouvelle vision pour le logement au Canada.

Le Mouvement pour mettre fin à l'itinérance à Montréal (MMFIM) est très heureux de s'associer à cette démarche et de vous faire part des propositions qu'il souhaite mettre de l'avant, plus précisément en ce qui a trait à l'itinérance.

Le MMFIM a été créé en 2013 dans le but de mettre fin à l'itinérance à Montréal, telle qu'on la connaît aujourd'hui.

Il y a une quinzaine d'années, la *National Alliance To End Homelessness* lançait aux États-Unis «Un plan, pas un rêve: comment mettre fin à l'itinérance en 10 ans». Cette vision a inspiré de nombreuses villes, notamment Calgary et Toronto et plus récemment, Montréal.

Le MMFIM regroupe des gens du milieu des affaires, des institutions, des chercheurs, des organismes communautaires et des individus engagés. ([La liste des membres du MMFIM se trouve en annexe](#)).

Le MMFIM est également partie prenante des travaux de l'Alliance canadienne pour mettre fin à l'itinérance (ACMFI).

Sur le plan montréalais, le MMFIM travaille en étroite collaboration avec la Ville de Montréal qui appuie sans réserve la vision et les objectifs du MMFIM et s'est engagée à lui verser une contribution annuelle de 140 000 \$ pour la période 2016-2020.

LE DÉNOMBREMENT MONTRÉALAIS DE MARS 2015

Un premier dénombrement réalisé en 2015 sur le territoire de l'agglomération de Montréal nous a permis d'identifier **3016 personnes en situation d'itinérance**, dont 2000 en situation d'itinérance chronique et cyclique. Comme vous le savez sans doute, depuis plus de deux décennies, les autorités et la majorité des intervenants estimaient ce nombre à 30000 personnes.

Quelques données

Outre leur nombre, certaines données relatives aux personnes en situation d'itinérance méritent d'être soulignées, car elles démontrent que les causes sont multiples et que la résolution de la question de l'itinérance implique une véritable concertation entre les acteurs.

- Le quart des personnes dénombrées, soit 784, étaient en situation d'itinérance chronique depuis au moins 4 ans;
- 24 % étaient des femmes; elles avaient surtout trouvé refuge dans les logements transitoires;
- 10 % des personnes recensées étaient autochtones, alors qu'ils ne constituent que 0,56 % de la population de l'agglomération;
- 40 % des personnes autochtones en situation d'itinérance étaient des Inuits, un groupe largement surreprésenté si l'on considère qu'ils comptent pour 10 % de la population autochtone montréalaise;
- les immigrants représentaient 16 % des personnes dénombrées, tandis qu'ils constituent 33,2 % de la population (2011); deux sous-groupes ressortent clairement, dont les femmes qui constituent 39 % de la population immigrante en situation d'itinérance visible;
- 6 % des personnes dénombrées étaient d'anciens combattants;
- 44 % des personnes identifiées sont nées à Montréal et 17 % ailleurs au Québec;
- parmi les personnes trouvées dans les lieux extérieurs (sans compter les métros), 73 % étaient au centre-ville ou dans les quartiers périphériques au centre-ville, soit Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, le Plateau Mont-Royal et le Sud-Ouest; ce pourcentage élevé reflète certainement la concentration de services dans les quartiers centraux.

En ce qui a trait à l'itinérance des personnes autochtones, mentionnons que le gouvernement du Québec a récemment admis que le nombre de ces personnes est en hausse et que plusieurs d'entre elles, en particulier les femmes qui migrent vers les villes, sont particulièrement vulnérables aux abus et à la violence. Le ministre responsable a par conséquent indiqué que le gouvernement haussera son aide aux organismes qui œuvrent auprès de cette population et contribuera à la construction et à la rénovation d'infrastructures.

L'Objectif2020 du MMFIM

Sur la base de ces données recueillies lors du dénombrement, selon une méthodologie standardisée et reconnue, le MMFIM a rapidement élaboré son Objectif2020, un plan d'action pour mettre fin à l'itinérance à Montréal.

L'Objectif2020 propose de sortir de la rue, d'ici 2020, soit en un peu moins de cinq ans, quelque 2000 hommes et femmes en situation d'itinérance cyclique ou chronique.

Pour ce faire, nous avons suivi l'orientation et les grandes lignes du plan générique développé par l'Alliance canadienne pour mettre fin à l'itinérance (ACMFI), soit:

1. Établir des cibles et mesurer les résultats ;
2. Fermer la porte d'entrée à l'itinérance par la prévention ;
3. Ouvrir la porte de sortie par le logement et le soutien, sous de multiples formes ;
4. Développer l'infrastructure requise en logements abordables, en opportunités d'emploi et services pertinents.

Il est par ailleurs établi qu'en répétant périodiquement l'exercice de dénombrement, il nous sera possible d'évaluer l'efficacité des actions mises en œuvre, de modifier au besoin les interventions et de surcroît, de comparer les résultats obtenus avec ceux des autres villes engagées dans la démarche et de tirer profit, le cas échéant, des meilleures pratiques.

L'appui de la Ville de Montréal

Un premier plan adopté par la Ville en 2010 reconnaissait l'importance d'agir rapidement, en particulier sur le territoire du centre-ville, pour améliorer la situation des personnes itinérantes. Il soulignait l'importance d'améliorer en priorité l'offre de logements destinés aux personnes les plus vulnérables par la construction de logements, la sauvegarde des maisons de chambres et leur entretien.

Il a notamment permis la mise en œuvre de plus de 600 unités de logement avec soutien et l'ouverture d'un centre de répit et de dégrisement.

La concertation entre les partenaires a aussi facilité le déploiement d'un vaste programme d'intervention dans les espaces publics, la création d'équipes mixtes composées d'intervenants de la santé et du service de police et la mise en place d'alternatives efficaces à la judiciarisation des personnes.

Le Plan saluait le développement de projets d'employabilité de personnes en situation d'itinérance ou à risque de l'être, initiés par certaines sociétés de développement commercial.

La Ville reconnaissait enfin l'importance et l'urgence d'une intervention adaptée auprès des membres des communautés des premières nations et Inuit en situation d'itinérance.

Soulignons que plusieurs des constats formulés par la Ville ont été repris dans le Plan d'action interministériel 2010-2013 élaborée par le gouvernement du Québec.

En 2014, la Ville s'est dotée d'un nouveau Plan qui insiste encore plus sur la diversité des réalités de l'itinérance et sur l'importance d'une action concertée des gouvernements, du réseau de la santé et du réseau communautaire.

Étant donné la réduction du parc de maisons de chambres privées en particulier au centre-ville, le Plan 2014 a réitéré l'importance de maintenir une offre de logements adaptée et s'est engagé à soutenir la réalisation de 600 nouveaux logements avec soutien communautaire et de 400

chambres ou logements dans des projets novateurs dans l'horizon du Plan. À ce jour, plus de 350 logements pour personnes en situation ou à risque d'itinérance ont été développés par le réseau¹.

La Ville a réitéré sa volonté de s'employer à réduire les problèmes de partage de l'espace urbain en déployant un ensemble de mesures, telles que l'offre de services d'injection supervisée, l'établissement de plans d'intervention sur des territoires ciblés et la consolidation du travail des équipes de policiers, premiers répondants et intervenants sociaux.

Le MMFIM salue l'engagement de la Ville et appuie sans réserve les orientations qu'elle s'est donnée pour mobiliser ses services et l'ensemble des partenaires.

Il nous importe de le souligner, étant donné que de notre point de vue, le leadership et les initiatives du milieu doivent nécessairement aller de pair avec l'engagement des autorités locales et constituent des facteurs-clés de succès que devrait prendre en compte votre gouvernement dans l'élaboration de ses politiques et de la Stratégie nationale.

Logement abordable et soutien communautaire

L'Objectif 2020 mise sur la création au sein du réseau communautaire :

1. d'une capacité permanente de 1500 places de logement avec soutien ;
2. sur un plan d'intervention de proximité favorisant l'accès aux soins, la stabilité résidentielle et l'inclusion sociale (accueil, suivi intensif, intervenants formés en soutien, aide au loyer).

Dans le cadre de sa Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance (SPLI), le gouvernement fédéral finance déjà le programme SRA (Stabilité résidentielle avec accompagnement) qui permettra de loger avec le soutien nécessaire plus de **450 personnes d'ici 2019**. Huit organismes ont accepté de contribuer à l'atteinte de cet objectif et les résultats obtenus à ce jour tendent à démontrer que les personnes visées et les propriétaires privés qui les logent se déclarent très satisfaits de la démarche.

La réussite de l'Objectif2020 implique un soutien continu du gouvernement via la SPLI, au HF/SRA et la création de nouveaux logements locatifs (et sociaux) abordables dans le cadre d'une démarche visant à bien les intégrer dans les communautés.

¹ Itinérance: un premier bilan du maire Coderre, Pierre Gaudreau, coordonnateur du RAPSIM, 27 septembre 2016
http://quebec.huffingtonpost.ca/pierre-gaudreau/itinérance-sans-abri-ville-montreal-pauvrete-coderre_b_12196958.html

Votre gouvernement a certainement fait un pas dans la bonne direction en décidant dans le cadre du budget 2016 de hausser de 50 % le budget de la SPLI et de rétablir l'approche généraliste et communautaire qui caractérisait initialement le programme.

Sur cinq ans, le MMFIM évalue les coûts (hors SRA, inflation annuelle à 2 %) à 36,9 M\$, dont 18,8 M\$ de fonds nouveaux. Ces montants excluent 19,5 M\$ de financement venant du gouvernement fédéral jusqu'en 2019 et supposent sa poursuite.

À notre avis, le gouvernement devrait également examiner la possibilité de réinstaurer le Programme d'aide à la remise en état des logements, pour favoriser la réutilisation d'immeubles existants et de permettre son utilisation par les coopératives d'habitation et les organismes à but non lucratif (OBNL). Rappelons qu'à Montréal, c'est autour du centre-ville et dans les quartiers anciens qui le bordent que se trouve, la plupart du temps, la majorité des personnes en situation d'itinérance.

Nous avons déjà fait valoir aux représentants du gouvernement du Québec qu'un soutien de sa part permettrait de doubler le nombre de personnes relogées.

Dans tous les cas, le gouvernement canadien voudra sans doute s'assurer, dans le cadre des ententes, que le maintien ou de la bonification de l'aide fédérale ne se traduise pas par une réduction de la contribution des provinces, comme cela s'est déjà produit.

Au Québec, l'atteinte de l'objectif de loger les Canadiens, et à plus forte raison les plus vulnérables, exige un effort concerté des trois paliers de gouvernement et du milieu. Cette approche a fait ses preuves dans la mise en œuvre de plusieurs programmes.

Vous aurez bien sûr noté qu'au-delà de loger les personnes itinérantes les plus vulnérables, il faut également s'attaquer à la prévention. À cet égard, **la mobilisation des acteurs communautaires, institutionnels et privés est un atout extraordinaire et mérite également toute votre attention.**

En conclusion, Monsieur le Ministre, les membres du MMFIM sont convaincus que nous n'avons jamais été aussi près de réussir à effectuer un tournant majeur dans la lutte contre l'itinérance à Montréal. L'Objectif2020 nous permet d'entrevoir la lumière au bout du tunnel. Il a suscité une grande adhésion de toutes les parties prenantes et une véritable mobilisation. Rappelons qu'à lui seul, le dénombrement de mars 2015 a pu être réalisé, grâce à l'implication bénévole de plus de **600 personnes et de la vaste majorité des organismes du territoire.**

Vous l'aurez constaté, nous nous sommes donné une vision soutenue par des objectifs concrets et réalistes. Cette approche nous a permis d'évaluer plus adéquatement les ressources nécessaires à la mise en œuvre du projet. Encore mieux, le plan est déjà en marche.

Vous aurez compris que nous souhaitons que la Stratégie canadienne endosse cette vision qui est, d'ailleurs, en bonne voie de faire consensus à l'échelle nationale et, nous recommandons que des ressources conséquentes soient allouées à sa mise en œuvre.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.



André Poulin,
Président du Mouvement pour mettre fin à l'itinérance à Montréal

c.c. : les membres du MMFIM
Monsieur Denis Coderre, maire de Montréal

ANNEXE

Les membres du MMFIM

Les membres du Mouvement pour mettre fin à l'itinérance sont des représentants d'organismes à but non lucratif de l'itinérance, de refuges, du milieu des affaires, d'institutions, des chercheurs et des intervenants impliqués dans la question de l'itinérance à Montréal.

Accueil Bonneau, Aubin Boudreau	Maison Benoît Labre, Andréane Desilets
Armée du Salut, Glen Shepherd	Maison du Père, François Boissy
BOMA Québec, Linda Carbone	MAKIVIK, Sylvie Cornez
Centre NAHA, Sébastien L. Pagon	Mission Bon Accueil, Cyril Morgan
Chambre de commerce du Montréal métropolitain, Michelle Llambias Meunier	Mission Old Brewery, Matthew Pearce
Chez Doris, Marina Boulos	PAS de la rue, Robert Beaudry
Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM), Irène Marcheterre	Pavillon Patricia Mackenz, Florence Portes
Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM), Olivier Farmer	Projets autochtones du Québec, Adrienne Campbell
Destination Centre-Ville, André Poulin	Rayside Labossière architectes, Ron Rayside
Diogène, Bertrand Gagné	Société de développement social (SDS), Émile Roux
Foyer pour femmes autochtones de Montréal, Nakuset	Université McGill, Centre de recherche de l'Hôpital Douglas, Éric Latimer
Groupe Habitat conseil inc., James McGregor	Université McGill, Centre de recherche de l'Hôpital Douglas, Myra Piat
Institut universitaire en santé mentale de Montréal et Université de Montréal, Alain Lesage	YMCA du Québec, Art Campbell
La Rue des femmes, Léonie Couture	PARTENAIRES
Logis Rose Virginie, France Guillemette	Fondation du Grand Montréal (FGM)
Ma chambre inc., Éric Caron	Service de police de Montréal (SPVM) Région Sud
	Société de transport de Montréal (STM)

Crédit photo couverture: Rejean Harel - [Exposition Où dormez-vous](#)

www.mmfim.ca